CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102283** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE 03/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 2015 B 132

Siret : 511 100 372 00032

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 50126-1 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64297112

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64297112

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : FACADES DU NORD EST

1 AVENUE GABRIEL LIPPMANN
57970 YUTZ

Téléphone : 03 82 88 89 24 **Fax :**

Portable : 06 21 63 01 25

Responsabilité légale :
SONMEZ MEVLUT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.facadesdunordest.com

E-mail : fne57@hotmail.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 150 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	10	23/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		23/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		09/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102283** **VALABLE JUSQU'AU** **02/02/2027**

ÉDITÉ LE **03/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2009
Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THIONVILLE 2015 B 132

Siret : **511 100 372** **00032**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 50126-1 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64297112

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64297112

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **FACADES DU NORD EST**

1 AVENUE GABRIEL LIPPMANN
57970 YUTZ

Téléphone : 03 82 88 89 24 **Fax :**
Portable : 06 21 63 01 25

Site Internet : http://www.facadesdunordest.com
E-mail : fne57@hotmail.fr

Responsabilité légale :
SONMEZ MEVLUT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	23/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.